



## COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation.

Il est établi un compte administratif pour le budget principal de la commune et pour le budget annexe de la gendarmerie.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Il permet d'établir les résultats de l'exercice, en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le comptable public dans son compte de gestion.

#### COMpte ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET GENERAL - FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

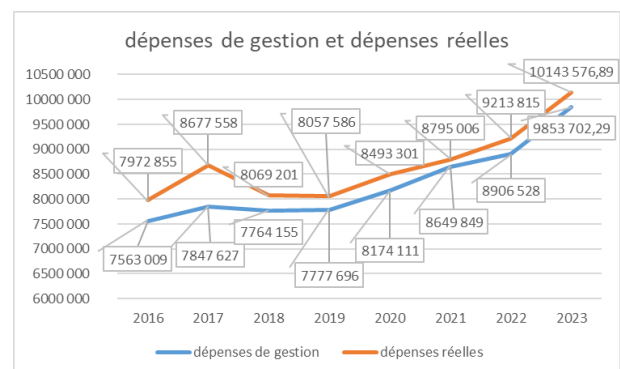
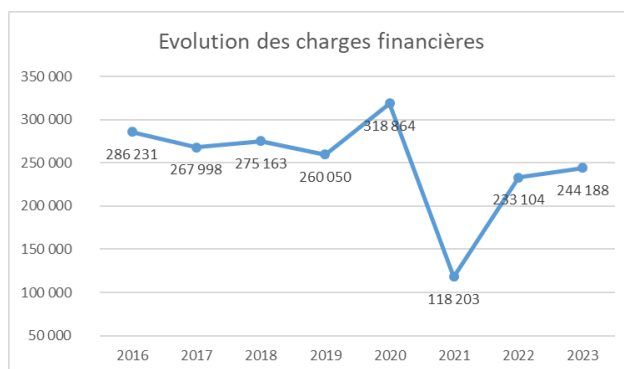
Charges à caractère général, chapitre 011 : .....	2 830 578,53 €
Evolution 2022 / 2023 : .....	+ 26,80 %
Charges de personnel, chapitre 012 : .....	6 102 041,20 €
Evolution 2022 / 2023 : .....	+ 5,86 %
Augmentation de 337 877,20 €, liée pour 103 754,95 € au « glissement vieillesse technicité » (1,8 %), au relèvement du point d'indice pour 204 122,25 € (3,5% au 1 <sup>er</sup> juillet 2022 et 1,5% au 1 <sup>er</sup> juillet 2023) et à la prime de pouvoir d'achat versée en décembre pour 30 000 €.	
Autres charges de gestion courante, chapitre 65 .....	921 082,56 €
Evolution 2022 / 2023 .....	+ 1,21 %

<b>Cumul intermédiaire – dépenses de gestion courante :</b> .....	<b>9 853 702,29 €</b>
---	-----------------------

Evolution 2022 / 2023 .....	+ 10,63 %
Taux de consommation des crédits ouverts .....	94,31 %

Charges financières, chapitre 66 : .....	244 187,60 €
Intérêts des emprunts au titre de l'exercice, évolution retracée dans le graphique ci-dessous	
Charges exceptionnelles, chapitre 67 : .....	31 071,00 €
Annulation de titres et indemnisation (château)	
Dotations pour provisions semi-budgétaires, chapitre 68 .....	14 616,00 €
Dotations obligatoires pour risques ou contentieux	

<b>Cumul intermédiaire – dépenses réelles de fonctionnement :</b> .....	<b>10 143 576,89 €</b>
---	------------------------



Opérations d'ordre, chapitre 042 :..... 433 554,60 €

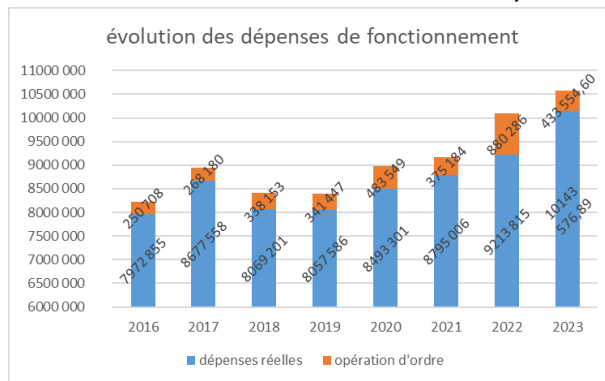
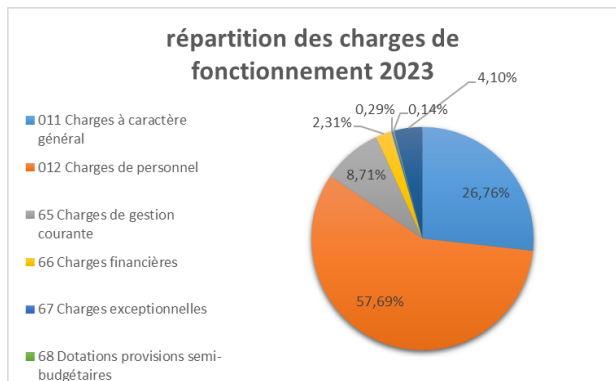
Les opérations d'ordre ont pour objet de « ranger » certaines opérations dans la bonne section comptable (fonctionnement ou investissement) selon qu'elles affectent ou non le patrimoine de la commune.

C'est notamment le cas des amortissements qui sont des prélèvements obligatoires sur le fonctionnement pour financer le renouvellement du patrimoine communal

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :..... 10 577 131,49 €**

**Evolution 2022 / 2023 ..... + 4,79 %**

**Taux de consommation des crédits ouverts .....82,04 %**



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges, chapitre 013 :..... 107 129,34 €

Remboursement de salaires au titre de l'assurance des risques statutaires (accidents du travail, longues maladies...)

Evolution 2022 / 2023 :..... - 16,51 %

Produits des services, chapitre 70 :..... 401 556,69 €

Prix payés par les usagers pour l'accès à certains services et activités (restaurant et garderie scolaire, sport...) et redevances versées pour l'occupation privative du domaine public

Evolution 2022 / 2023 :..... - 6,56 %

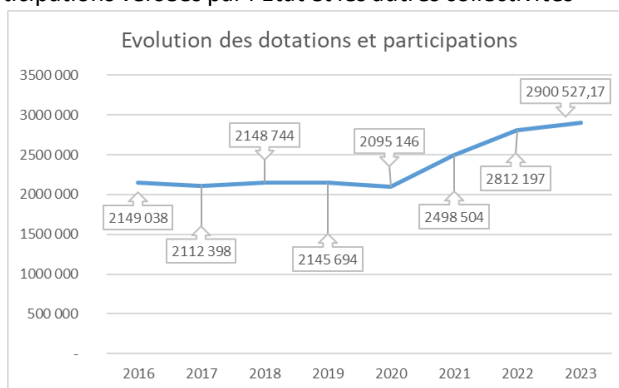
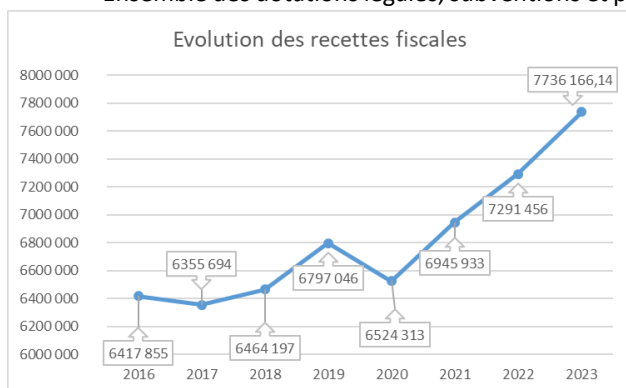
Impôts et taxes, chapitre 73 :..... 7 736 166,14 €

Recettes de taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, droits de mutation...

La dynamique des recettes est liée à la revalorisation des bases décidée par l'Etat et à l'élargissement de l'assiette d'imposition (nouvelles constructions)

Dotations et participations, chapitre 74 :.....2 900 527,17 €

Ensemble des dotations légales, subventions et participations versées par l'Etat et les autres collectivités



Autres produits de gestion courante, chapitre 75 :..... 146 974,23 €

Loyers, mise à disposition des salles communales, des équipements sportifs, frais de fourrière automobile...

Evolution 2022 / 2023 :..... + 6,58 %

**Cumul intermédiaire – recettes de gestion des services :..... 11 292 353,57 €**

**Evolution 2022 / 2023 ..... + 4,56 %**

**Taux de consommation des crédits ouverts .....102,98 %**

Produits financiers, chapitre 76 : .....	44,09 €
Produits de participations détenues auprès du Crédit Agricole	
Produits exceptionnels, chapitre 77 : .....	84 664,05 €
Pour l'essentiel, cessions de biens immobiliers (terrains)	
Reprise sur provision, chapitre 78 : .....	21 800,00 €
Reprise sur la provision constituée dans le contentieux avec l'AIC, devenue sans objet	

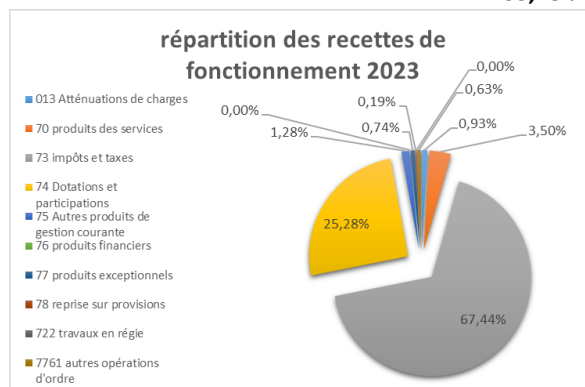
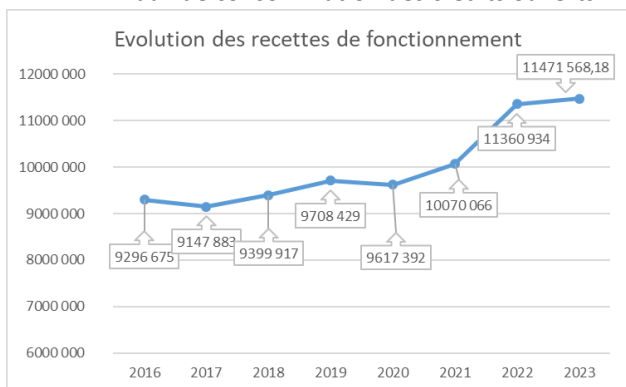
**Cumul intermédiaire – recettes réelles de fonctionnement : .....** **11 398 861,71 €**

Evolution 2022 / 2023 .....	+ 1,37 %
Taux de consommation des crédits ouverts .....	103,71 %

Opérations d'ordre : .....	72 706,47 €
Travaux en régie	

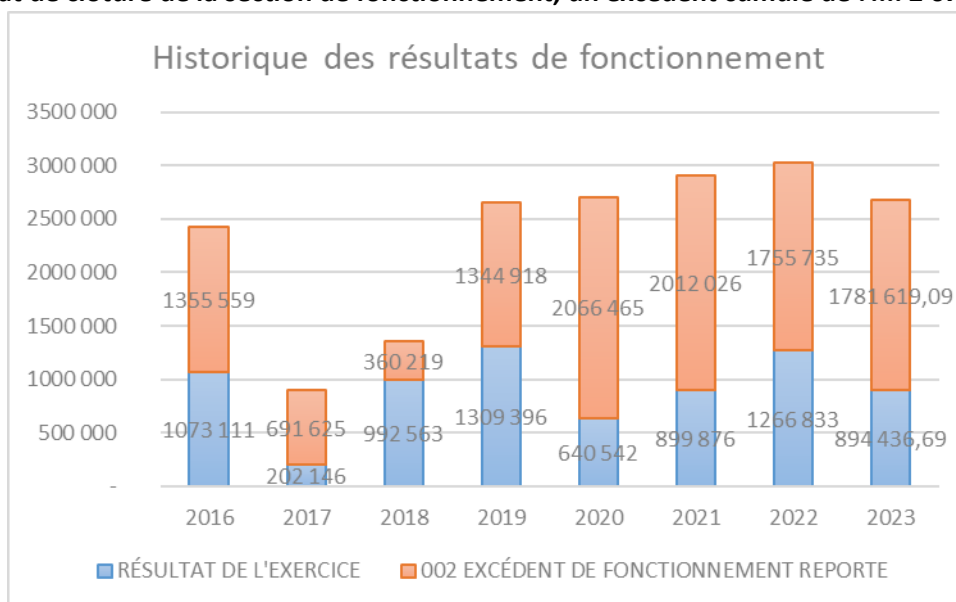
**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....** **11 471 568,18 €**

Evolution 2022 / 2023 .....	+ 0,97 %
Taux de consommation des crédits ouverts .....	103,25 %



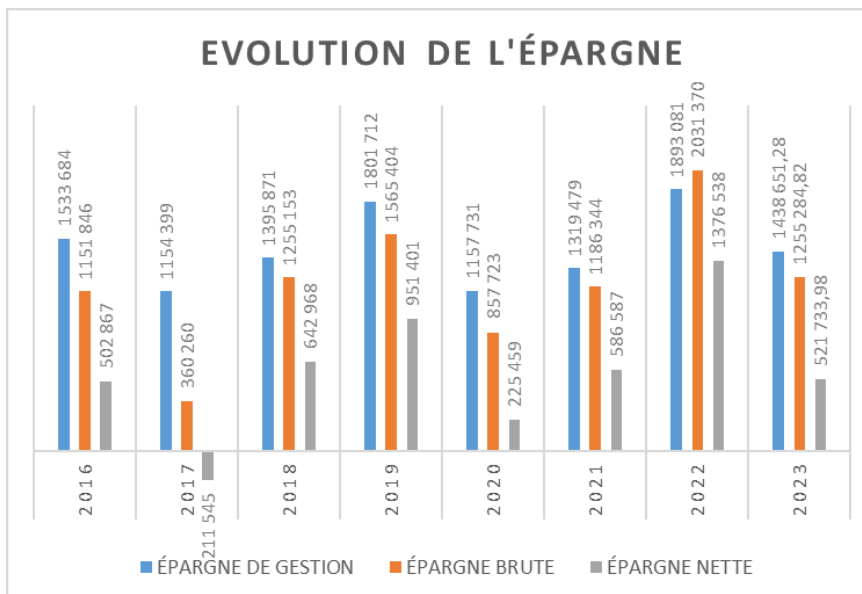
### Résultat et épargne 2023

Le résultat de l'exercice 2023, un excédent de : .....	894 436,69 €
L'excédent de fonctionnement reporté : .....	1 781 619,09 €
<b>Le résultat de clôture de la section de fonctionnement, un excédent cumulé de : ....</b>	<b>2 676 055,78 €</b>



L'épargne de gestion : .....	1 438 651,28 €
Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante, hors frais financiers.	
L'épargne brute : .....	1 255 284,82 €
Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie, l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).	
L'épargne nette : .....	521 733,98 €

Épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.



## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET GENERAL - INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement, cumul des chapitres 20, 21 et 23 :.....3 416 923,85 €

La majeure partie des dépenses réalisées correspond à la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement décliné en 9 opérations pour un montant total de 2 383 582 € (5 661 085 € en 2022) : Restaurant et service scolaire, Rénovation thermique de l'école maternelle Prévert, Espace culturel, associatif et citoyen, Espace sportif municipal de l'Estagnol, Requalification des places du centre ancien, Définition du programme de construction d'un cinéma.

Les autres dépenses d'équipement réalisées en 2023 concernent pour l'essentiel les équipements des services municipaux et des écoles, les études et travaux dans les bâtiments communaux, les études et travaux de voirie et réseaux divers, les interventions sur l'éclairage public, les équipements de voirie (panneaux de signalisation et mobilier urbain) et les équipements de sécurité (poteaux à incendie et caméras de surveillance)

**Cumul intermédiaire – dépenses d'équipement :..... 3 416 923,85 €**

Evolution 2022 / 2023 ..... - 47,54 %

Taux de consommation des crédits ouverts .....54,27 %

Restes A Réaliser (RAR) 2023 sur dépenses d'équipement :.....1 492 381,00 €

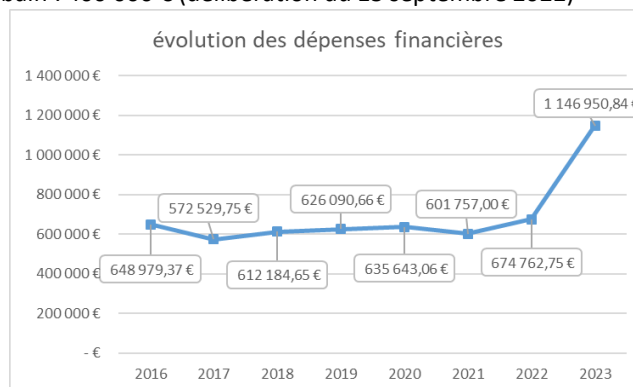
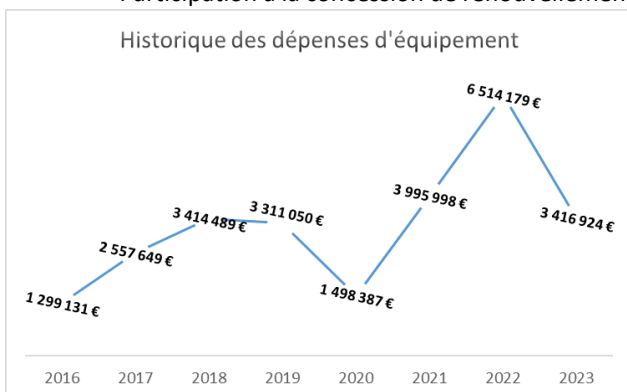
Taux de consommation RAR compris .....77,98 %

Dépenses financières, cumul des chapitres 16, 26 et 27 :.....1 146 950,84 €

Evolution 2022 / 2023 ..... + 69,97 %

Annuité de remboursement de capital de la dette pour 733 550,84 € (654 832,21 € en 2022)

Participation à la concession de renouvellement urbain : 400 000 € (délibération du 15 septembre 2022)



Opérations pour compte de tiers : ..... 446 878,32 €

Intervention de mise en sécurité dans les immeubles menaçant ruine, place Saint-Paul

Restes A Réaliser (RAR) 2023 sur opérations pour compte de tiers : ..... 50 958,00 €

**Cumul intermédiaire – dépenses réelles d'investissement : ..... 5 010 753,01 €**

Evolution 2022 / 2023 ..... -30,35 %

Taux de consommation des crédits ouverts ..... 45,70 %

Restes A Réaliser (RAR) 2023 sur dépenses réelles d'investissement : ..... 1 543 339,00 €

Taux de consommation RAR compris ..... 62,39 %

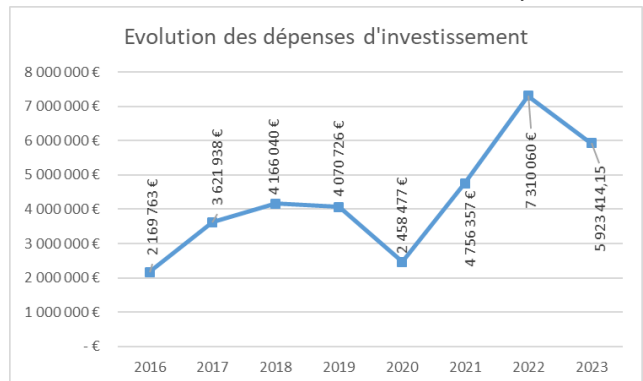
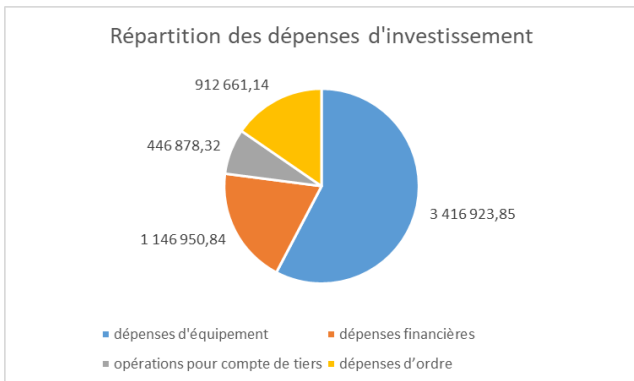
Opérations d'ordre : ..... 912 661,14 €

Dont opérations patrimoniales liées à la mise à jour de l'actif (839 954,67 €) et travaux en régie (72 706,47 €)

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : ..... 5 923 414,15 €**

Evolution 2022 / 2023 ..... - 18,96 %

Taux de consommation des crédits ouverts ..... 51,59 %



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement, chapitre 13 : ..... 3 640 744,15 €

Subventions des collectivités et participations perçues pour financer les investissements communaux :

Etat (dont DETR) : ..... 271 412,80 €

Région : ..... 222 145,36 €

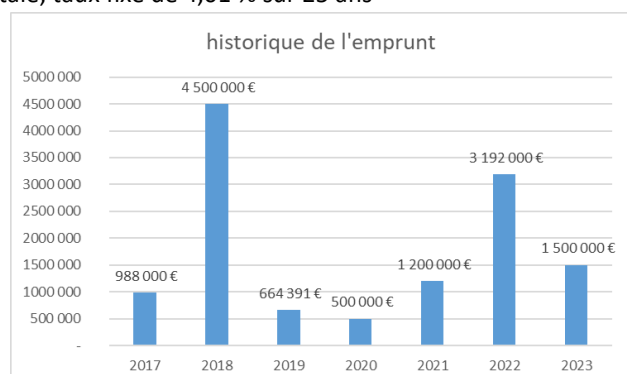
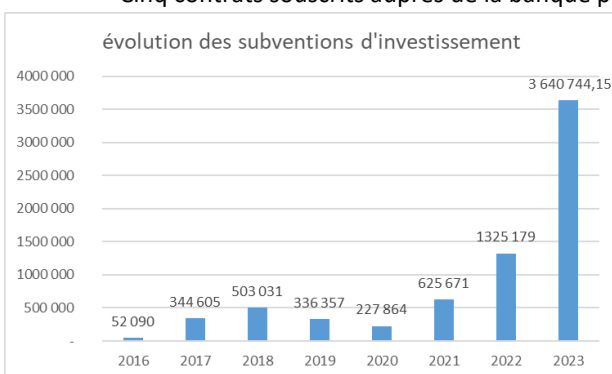
Département ..... 284 042,92 €

Participations d'urbanisme : ..... 363 143,07 €

Participation ZAC Cavalerie : ..... 2 500 000,00 €

Emprunts et dettes assimilées, chapitre 16 : ..... 1 500 000,00 €

Cinq contrats souscrits auprès de la banque postale, taux fixe de 4,01 % sur 25 ans



**Cumul intermédiaire – recettes d'équipement : ..... 5 140 744,15 €**

Evolution 2022 / 2023 ..... + 13,62 %

Taux de consommation des crédits ouverts ..... 89,55 %

Restes A Réaliser (RAR) 2023 sur recettes d'équipement (subventions) : ..... 236 557,00 €

Dotations, fonds divers et réserves : ..... 2 503 110,56 €

Fonds de Compensation de la TVA, taxe d'aménagement et affectation du résultat 2022

Restes A Réaliser (RAR) 2023 sur opérations pour compte de tiers : ..... 70 925,00 €

**Cumul intermédiaire – recettes réelles d'investissement : ..... 7 643 854,71 €**

**Evolution 2022 / 2023 ..... + 18,07 %**

**Taux de consommation des crédits ouverts ..... 90,46 %**

**Restes A Réaliser (RAR) 2023 sur recettes réelles d'investissement : ..... 307 482,00 €**

Opérations d'ordre, chapitre 040 : ..... 433 554,60 €

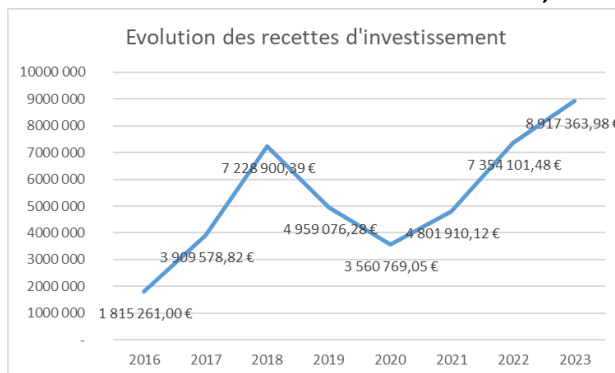
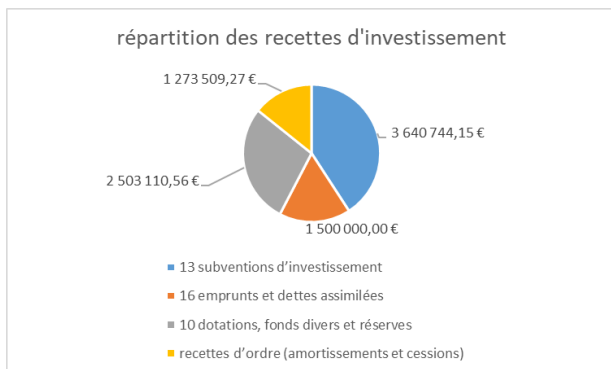
Cessions d'immeubles et amortissements, en miroir du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement

Opérations patrimoniales, chapitre 041 : ..... 839 954,67 €

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : ..... 8 917 363,98 €**

**Evolution 2022 / 2023 ..... + 21,26 %**

**Taux de consommation des crédits ouverts ..... 78,28 %**

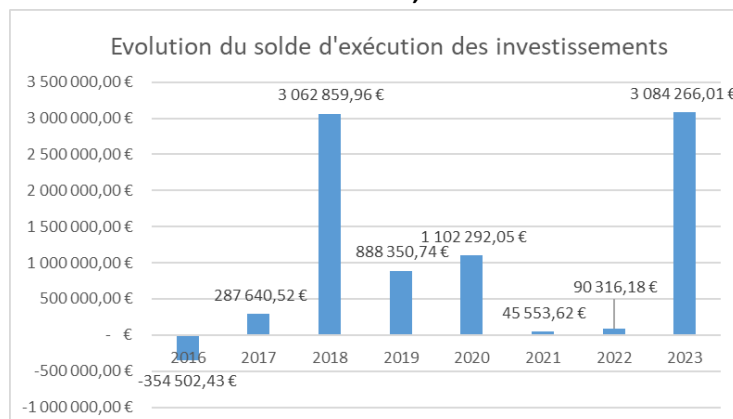


### Résultat, besoin de financement et affectation

Le résultat de l'exercice 2023, un excédent de : ..... 2 993 949,83 €

Le solde d'exécution reporté de 2022, un excédent de : ..... 90 316,18 €

**Le résultat de clôture de la section d'investissement, un excédent cumulé de : ..... 3 084 266,01 €**



Les engagements juridiques pris en 2023, financés sur l'exercice, et qui n'ont pas été exécutés dans l'année sont retracés dans les restes à réaliser.

Restes à réaliser en dépenses : ..... 1 543 339 €

Dont pour l'essentiel : études d'aménagement du centre ancien, nouveau dojo, centre médico scolaire, travaux de voirie communale, sécurité de l'église Saint-Paul, chapelle des Dominicains, réparation du pont du génie, travaux d'office sur immeubles privés

Restes à réaliser en recettes : ..... 307 482 €

Subventions et remboursement des travaux d'office dans les immeubles menaçant ruine

**L'excédent de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser de l'exercice, s'élève donc à : ..... 1 848 409,01 €**

Pour mémoire, le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de ..... 2 676 055,78 €

### Evolution des ratios

Encours de dette au 31 décembre 2023 : ..... 10 197 580,44 €

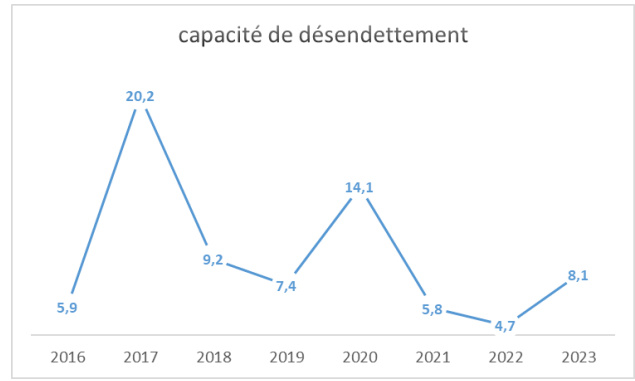
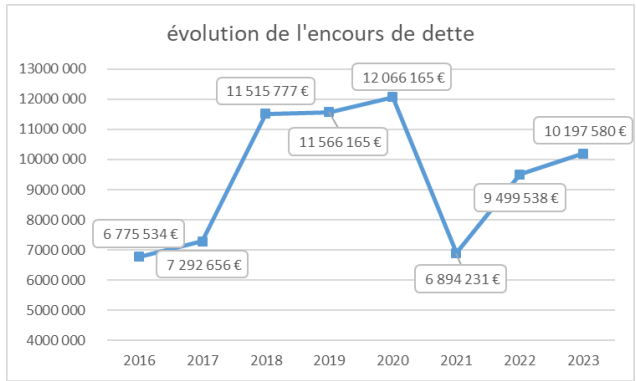
33 emprunts en cours, tous classés A-1 (risque réduit de structure des taux, charte Gissler)

32 emprunts à taux fixe, 1 emprunt à taux révisable souscrit en 2005 sans risque de taux

Taux actuariel le plus élevé à 5,363 %, emprunt de 550 000 € souscrit en 2002 auprès du Crédit Local de France

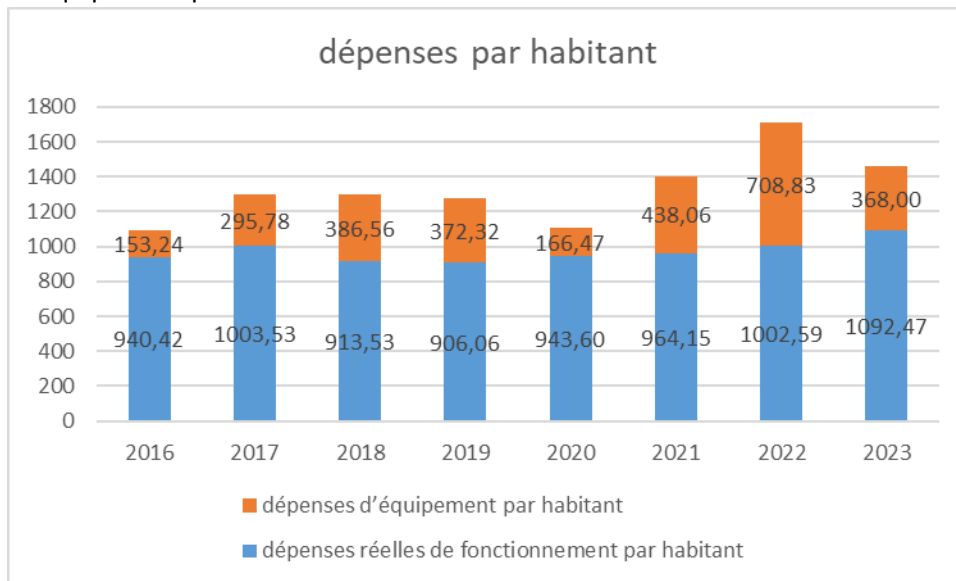
Dette par habitant au 31-12-2023 : ..... 1 098,29 €

Capacité de désendettement 2023 (encours de dette / épargne brute) : ..... 8,1



Dépenses réelles de fonctionnement par habitant : ..... 1 092,47 €

Dépenses d'équipement par habitant : ..... 368,00 €



## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE

### Section de fonctionnement

Charges à caractère général, chapitre 011 : .....	11 191,40 €
Entretien de bâtiment, assurances et taxe foncière	
Charges financières, chapitre 66 : .....	87 032,65 €
Intérêts de la dette	
<b>Total des dépenses de fonctionnement : .....</b>	<b>98 224,05 €</b>
Autres produits de gestion courante : .....	243 862,07 €
Loyers et charges	
Produits exceptionnelles, chapitre 77 : .....	20 900,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement : .....</b>	<b>264 762,07 €</b>
<b>Un excédent de fonctionnement de l'exercice : .....</b>	<b>166 538,02 €</b>
<b>Un excédent reporté : .....</b>	<b>28 475,91 €</b>
<b>Le résultat de clôture : .....</b>	<b>195 013,93 €</b>

### Section d'investissement

Emprunts et dettes, chapitre 16 : .....	97 921,20 €
Remboursement du capital au titre de l'exercice 2022	
<b>Total des dépenses d'investissement : .....</b>	<b>97 921,20 €</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé, compte 1068 : .....	141 383,00 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2021	
<b>Total des recettes d'investissement : .....</b>	<b>141 383,00 €</b>
<b>Un excédent d'investissement de l'exercice de : .....</b>	<b>43 461,80 €</b>
<b>Un résultat déficitaire reporté, compte 001 : .....</b>	<b>141 382,40 €</b>
Déficit d'investissement de 2021	
<b>Un déficit d'investissement cumulé : .....</b>	<b>97 920,60 €</b>

### Affectation et dette

Couverture du déficit d'investissement, compte 1068 : .....	97 921,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 : .....	97 092,93 €
Encours de dette au 31-12-2023 : .....	4 973 294,01 €
Deux emprunts souscrits auprès de la caisse des dépôts et consignation en 2017	
Emprunts à taux révisable assis sur le taux du livret A, classés en A-1 ce qui correspond au niveau de risque le plus bas (classement issu de la charte Gissler).	